

Image not found or type unknown



"statut transfrontalier" pour un étranger marié à un français

Par **Gabriela67000**, le **16/12/2010 à 11:28**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais vous demander quelle sont les démarches à faire dans ma situation:rrnrnrnrn * je suis roumainern * j'étudie et je travaille en France à l'Université de Strasbourg depuis 2006rn * je me suis mariée en France le 17 avril 2010rn * mon mari est français, il a la résidence en Allemagne à Kehl et il travaille en Francern * la mairie de Kehl m'a juste donné un droit de voyager et résider en AllemagnernrnDepuis mon mariage j'ai déménagé à Kehl. La Direction de travail ne veut pas donner une autorisation de travail parce que je ne détiens pas un titre de séjour français.rnrnComment faire?rnJe pourrais obtenir le titre de séjour français "vie privée et familiale" vivant en Allemagne?rnQui donne le statut de "travailleur transfrontalier"?rrnrnJe vous remercie!